



## **(2) La Loge de Sacy avant Edme DONDAINE**

Posted on 5 novembre 2025

Les recherches généalogiques sont effectuées par ascendance comme il se doit, mais une meilleure compréhension impose d'en publier les résultats sous la forme descendante.

Dans l'article précédent il a été fait mention des difficultés rencontrées, dues notamment à l'absence de renseignements dans les actes qui n'indiquent que rarement les écarts de la paroisse où avaient lieu les naissances et décès, les cérémonies étant célébrées dans l'église paroissiale avec une exception possible pour les mariages qui pouvaient l'être dans la chapelle d'un hameau comme cela s'est produit dans la chapelle Saint-Léonard du Val-du-Puits de Sacy et à plus grande échelle dans celle de Saint-Barthélémy d'Essert, toutes deux aujourd'hui disparues.

Le premier article sur la Loge indiquait l'importance de ce lieu dans la généalogie familiale qui descend de familles y ayant demeuré et n'ayant pour certaines aucun

lien entre elles. Aussi pour en donner un aperçu, chaque personne faisant partie de cette parenté sera indiquée.

L'acte le plus ancien qui ait été relevé avec mention de la Loge est celui du baptême en 1605 de **Jean COLLIN**. Les actes de baptême des ses frères et sœurs n'indiqueront pas le lieu où demeurent leur parents donc celui de leur naissance.

« **Jhan Colin fils Jhan Colin et Philiberte Tillin**

**demeurant a la loge** a este baptisé

le sixiesme jour de septambre l an mil six cent

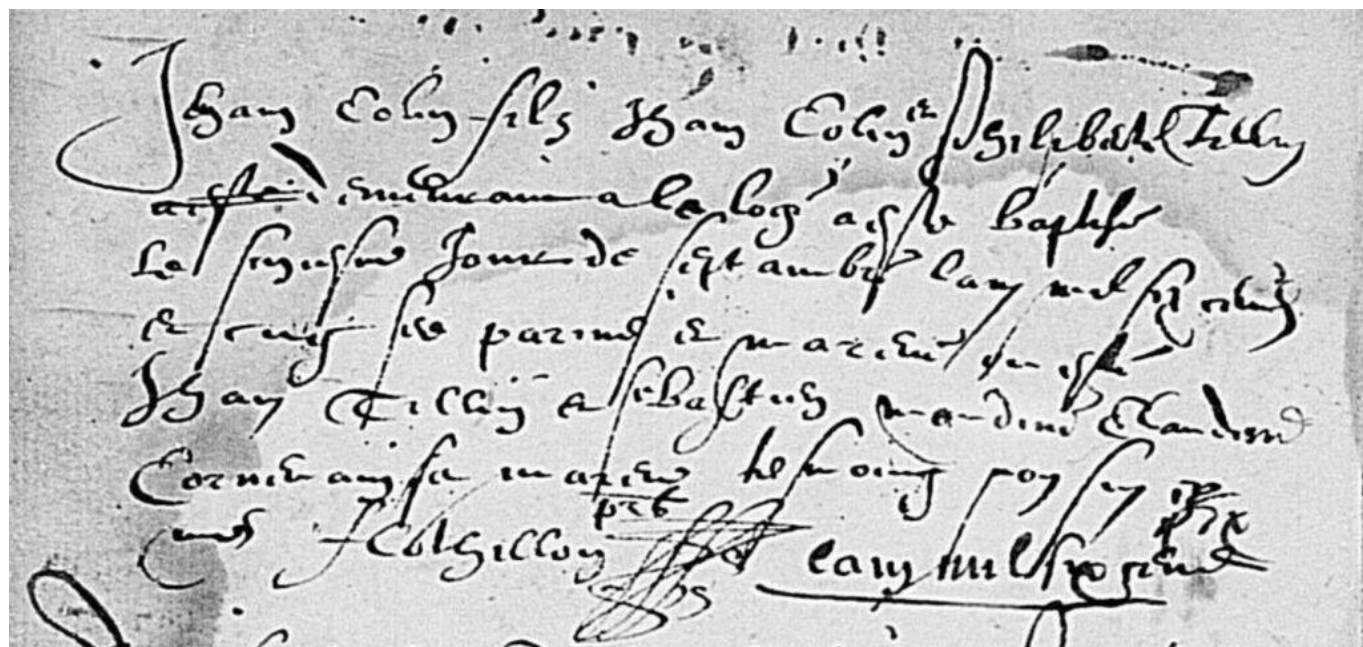
et cinq ses parins et marene on esté

Jhan Tillin et Sebastien maudiné Claudine

Cornevin sa mare[ne] tesmoing mon sy-

gne »

[signé] f Cothillon



The image shows a handwritten document in French, which is a baptismal record. The text is written in a cursive script and matches the typed transcription provided. It records the baptism of Jean Colin, son of Jean Colin and Philiberte Tillin, on the sixth day of September in the year 1605. The record lists the godparents: Jhan Tillin, Sebastien maudiné, and Claudine Cornevin, and mentions the witness f Cothillon. The document is aged and shows some ink bleed-through from the reverse side.

## Couple Jean COLLIN & Philiberte TILLIEN

— **Jean (Jehan) COLLIN** : [ancêtre] demeure à la Loge de Sacy au moins depuis 1605, date de naissance de son premier enfant connu. Jean COLLIN est né avant 1585 (calcul de 20 ans avant la naissance dudit enfant, il est décédé après le 12 septembre 1644. Il a épousé avant 1605 :

— **Philiberte TILLIEN** : [ancêtre], née avant 1585, décédée après mai 1629, date à laquelle naît son septième et dernier enfant inscrit dans les registres. Il existe en plus une fille dont il n'y a pas d'acte de baptême, mais des renseignements dans divers actes permettent de l'identifier comme enfant du couple.

En 1589 TILLIEN est orthographié TILLAIN, en 1609 THILLIN et en 1614 entre autres, THUYLLYEN, ce qui dénote des différentes interprétations dans la transcription des noms prononcés dans un parler non académique avec le patois local pour assaisonner le tout.

Il existe dans le même temps une autre Philiberte TILLIEN mariée à Léger SERGENT. Elles ne peuvent être confondues car elles ont des enfants sur la même période. Aussi quand une Philiberte TILLIEN est marraine, rien n'indiquant laquelle, il est impossible d'affiner la période leur date de décès par rapport à celle de ces actes.

Toujours dans le même temps existe également un couple Grégoire TILLIEN & Laurence PELLETIER de Sacy, demeurant en 1609 à la métairie de Monsieur de GAND (il s'agit de René de GAND / DEGAN, écuyer, sieur / seigneur de Courtenay hameau de Vermenton, proche la Loge de Sacy).

Deux enfants du couple qui y sont certainement nés, apparaissent dans les registres de Sacy où est célébré leur baptême. On peut être étonné du baptême à Sacy au lieu de Vermenton. Mais la famille DEGAN actait à Sacy ainsi que parfois ses successeurs. On verra plus bas que l'inverse est aussi vrai, enfant né sur la paroisse de Sacy et baptisé à Vermenton.

1) **François TILLIEN** : né probablement dans la métairie de « René de Gand » à Courtenay de la paroisse de Vermenton, l'acte ne le précise pas. Il est baptisé à

Sacy le 05 novembre 1589.

2) **Jacques TILLIEN** : né : sans doute dans la métairie de « René de Gand » à Courtenay hameau de Vermenton, ce qui n'est pas précisé dans l'acte, mais il est dit que ses parents y demeurent. Il est baptisé à Sacy 31 mars 1609.

Pour en revenir au **couple Jean COLLIN & Philiberte TILLIEN** :

Seul l'enfant relevé en 1605 est dit né à la Loge. Rien n'est indiqué pour les autres, mais cela va de soi, notamment quand on examine la fiche de **Lazare** (fille) **COLLIN**, mais aussi celle de **Jeanne COLLIN** également fille de couple. Cette dernière est mariée à **Jean VÉZINIER**. En 1650, au baptême de leur fils **Hélie VÉZINIER**, est marraine **Renée JASU / JAZU** femme de **Estienne de la PERRIÈRE**, écuyer, Seigneur de Courtenay, proche voisin de la Loge (550 mètres).

Sur leurs huit enfants, le premier étant « **Jehan COLLIN** » qui a été mentionné plus haut avec la transcription de son acte de baptême, quatre fonderont une famille. Deux d'entre eux [dont un ancêtre] épouseront une fille du bourg et tout laisse penser qu'ils y resteront.

Deux autres se marieront avec des enfants de **Vincent MINÉ** et de **Jeanne GARNIER** également de la Loge à savoir :

## **Couple Nicolas MINÉ & Lazare COLLIN**

— **Lazare COLLIN** : (femme) [ancêtre] : baptisée : Sacy 27 04 1607, décédée : après le 30 07 1680 (son acte d'inhumation n'est pas dans les registres). Elle a épousé avant octobre 1631 (date de naissance de son premier enfant connu) :

— **Nicolas MINÉ** : [ancêtre], né vers 1608, décédé le 06 mai 1674 et inhumé le même jour à Sacy. Il est fils de **Vincent MINÉ** et de **Jeanne GARNIER** de la Loge. Nous reviendrons sur les parents de **Nicolas MINÉ**.

Le couple **Nicolas MINÉ / Lazare COLLIN** demeurera à la Loge de Sacy, au moins pendant la naissance des premiers enfants.

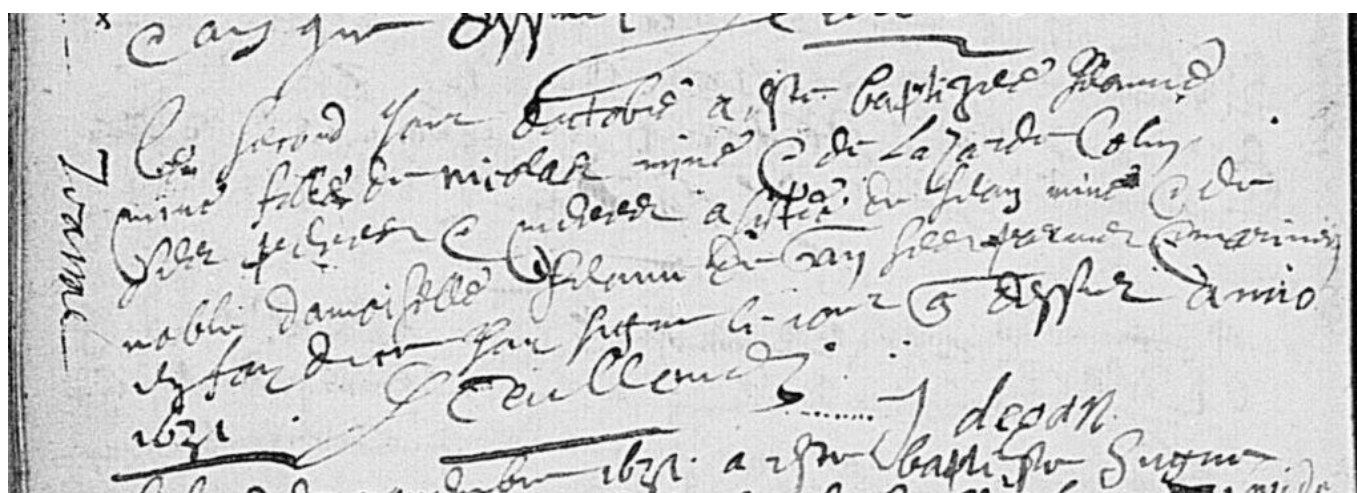
De 1631 à 1648, le couple aura sept enfants dont les actes de baptême figurent dans les registres [2 ancêtres].

Cinq formeront une famille et a priori s'installeront dans le bourg de Sacy. Les deux

autres ne sont pas revus dans les registres après leur acte de baptême, sans doute décédés jeunes, mais les actes de sépultures sont rares dans les registres à cette époque et ne concernent avant tout ceux qui font établir un testament de dernières volontés auprès du curé, donc des adultes à l'approche de la mort comme l'a fait **Jeanne DEGAN**.

En 1631 au baptême de **Jeanne MINÉ** [ancêtre tout comme ses deux maris], fille du couple, la marraine est **Jeanne DEGAN** fille de **René DEGAN** écuyer et seigneur ou sieur de Courtenay paroisse de Vermenton, donc les voisins très proches de la Loge. Mais il ne faut pas occulter que **Jeanne DEGAN** est également marraine d'enfants de Sacy même :

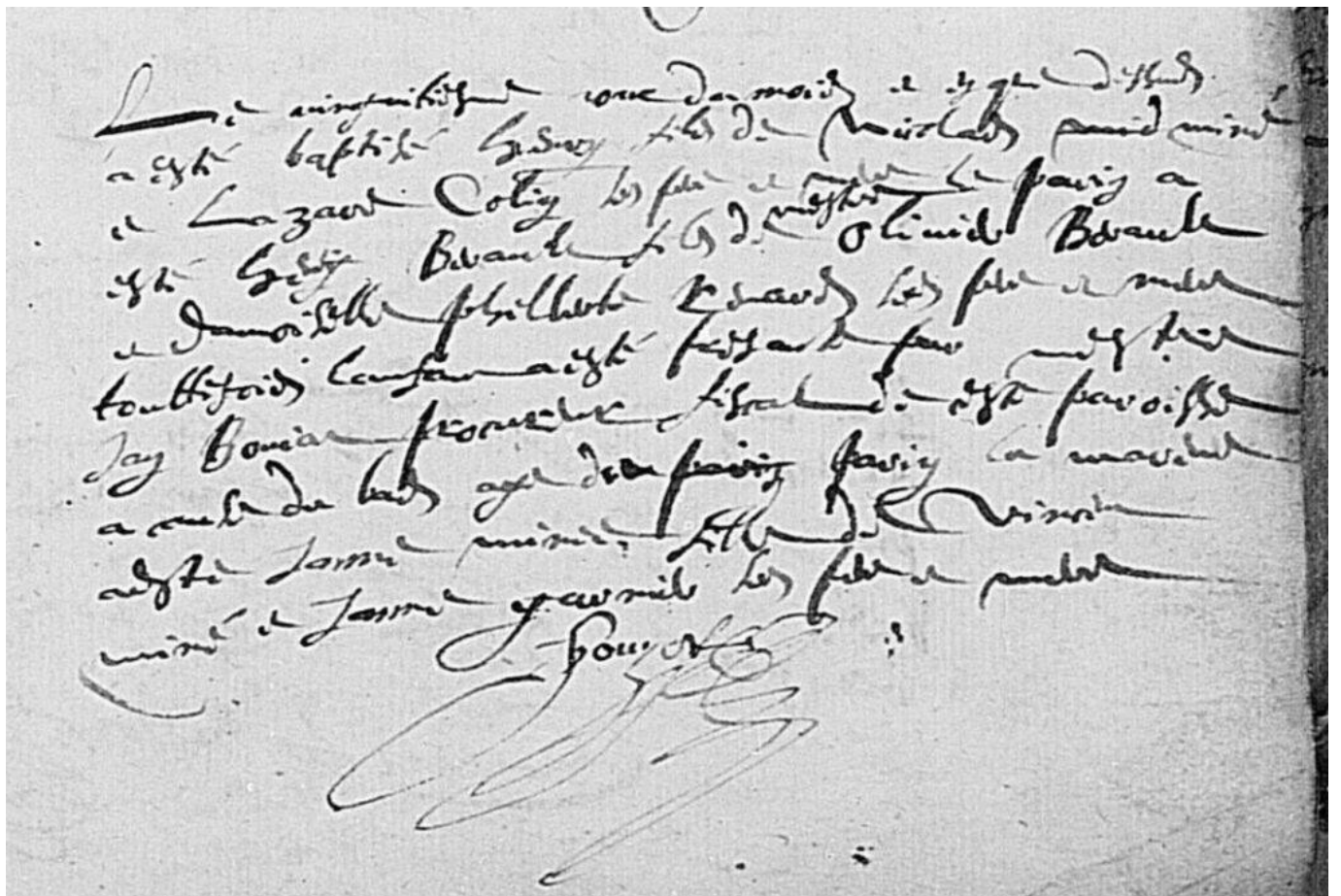
« le second jour doctobre [note : 1631] a este baptizee **Jehanne miné fille de nicolas mine et de lazarde Colin** ses peres et meres **assiste de Jean mine et de noble Damoiselle Jeanne du Gan** ses parains et marines en foy de ce jai signe le iour ci dessus anno 1631 »  
Signature du prêtre J caillou. et « J degan ».



- En 1633 au baptême de **Henry MINÉ** fils du couple, sera parrain un fils de **Olivier**

**BÉRAULT propriétaire de la Loge** et avocat en parlement qui demeure à Noyers :

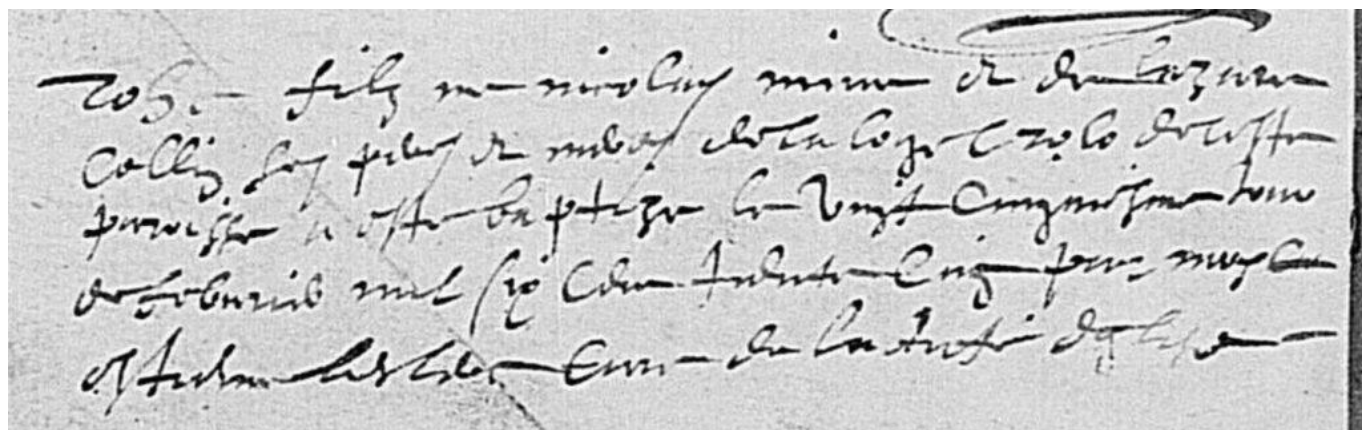
*« Le vingtiesme iour du mois et an que dessus [note : décembre 1633]  
a esté baptisé **henry fils de Nicolas [rature] miné  
et Lazare Colin** ses pere et mere **le parin a  
esté Henry [ou Hely] Berault fils de mestre Olivier Berault  
et Damoiselle philiberte renard** ses pere et mere  
touttefois l anfant a esté presante par mestre  
Jan Bouiat procureur fiscal de ceste paroisse  
a cause du bas age de parin **la marene  
a este Jane miné fille de Vincent  
mine et Janne garnier** [note : sœur du père de l'enfant]ses pere et mere »*  
Signé : Bouiat.



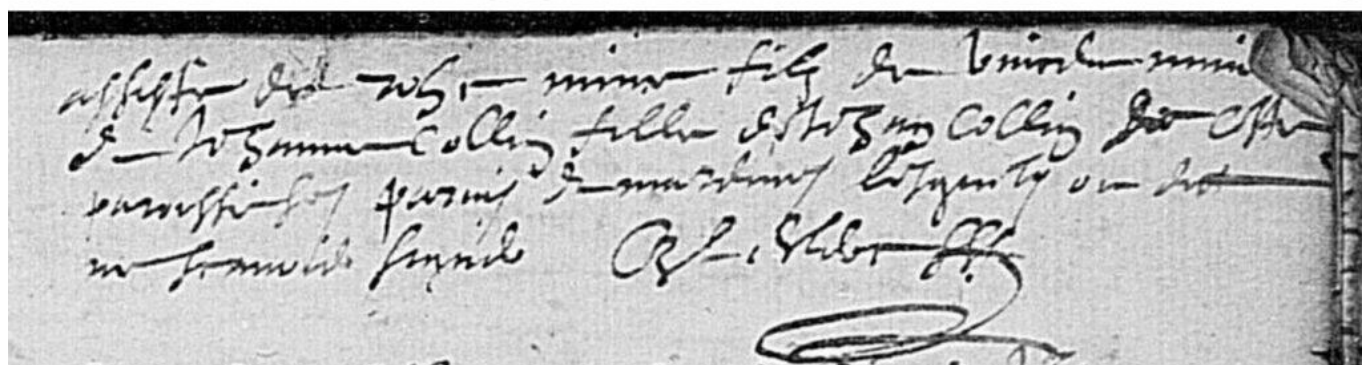
- En 1635 au baptême de **Roch MINÉ** [ancêtre], autre enfant du couple, **les parents sont dits de « la loge crolo »**.

« **Roch** filz de nicolas **mine** et de **lazare collin** ses peres et mere **de la loge Crolo** de ceste paroisse a este baptize le vingt cinquiesme jour de febvrier mil six cent trente cinq par moy [rature] estienne leclerc cure de la dicte eglise assiste de roch mine [note : frère du père de l'enfant] fils de vincent mine [coin de page corné] de Jehanne collin [note : sœur de la mère de l'enfant], fille de Jehan collin de ceste paroisse ses parins et marennes lesquels ont dict

ne scavoir signer ». Signé : E Leclerc.



205. - filz de nicolay mine de Auxerre  
Collège des Jésuites d'Auxerre le Vingt Cinqième jour  
de Mars l'année de ptege le Vingt Cinqième jour  
de Mars l'année de ptege le Vingt Cinqième jour  
de Mars l'année de ptege le Vingt Cinqième jour



affection de... mine filz de...  
de... Collège des Jésuites d'Auxerre  
de...  
de...  
de...

Si les premiers enfants du couple sont bien nés à la Loge, nous n'en savons rien pour les suivants. Rien ne transpire à ce sujet dans les actes paroissiaux.

Et puis il ne faut pas oublier que le 8 août 1642, la Loge change de propriétaire, Olivier BÉRAULT la donne au Collège des Jésuites d'Auxerre. Que se passe-t-il par la suite ? Le couple est-il resté habiter à la Loge ?

Il semblerait que non au vu de l'acte de décès de **Nicolas MINÉ** qui est qualifié avec sa femme de laboureur à Sacy (1674) et de vigneron à Sacy (1674, 1676) :

« Le 6 May 1674 est decedé **Nicolas Mine vigneron demeurant en ce lieu** agé de 66 Ans ou environ Lequel est decedé apres avoir receu en bon chrestien tous ses sacrements [en abrégé] et Inhumé

au Cimetiere dudit Lieu, dont les [rature] enfan[coupé à la pliure du registre]  
ont promis a Leglise 40 solz et a esté administré et  
inhumé par moy soussigne cure »  
Signé : Pottier.

Quant à **Lazare COLLIN** elle est qualifiée de sage-femme à Sacy (1668, 1670, 1680), de laboureur à Sacy avec son mari, de vigneronne à Sacy (1676). Nous n'avons pas son acte d'inhumation. Omission ou lacune ponctuelle. C'est le chaos dans les registres de ces années. Les actes originaux et copies sont mélangés par feuillets non chronologiques, années également mélangées. Il a fallu établir un inventaire du registre pour s'y retrouver et ne rien omettre.

**Lazare COLLIN** est décédée après le 30 juillet 1680, date à laquelle en tant que sage-femme, elle requiert le curé pour baptiser un enfant :

« Le 30 [rature] Juillet 1680 est comparu [sic] pardevant moy  
Curé sous signé **Lazare Collin Sage femme de ce lieu**  
qui ma requis d administrer le Baptesme a un enfant  
appartenant a Edme Callard vigneron de Vermenton et  
a [blanc] sa femme estant pour leure [note : l'heure]  
audit Sacy .... »

## Couple Jacques COLLIN & Jeanne MINÉ

— **Jacques COLLIN** est baptisé à Sacy le 10 août 1610. Il décède le 23 septembre 1673, qualifié dans l'acte de « pauvre laboureur », est inhumé le même jour dans le cimetière de Sacy. Il avait épousé **Jeanne MINÉ** fille de **Vincent MINÉ** et de **Jeanne GARNIER** de la Loge.

— **Jeanne MINÉ** a été baptisée le 23 mars 1623 à Sacy. Son acte d'inhumation ne figure pas dans les registres. Son dernier enfant connu a été baptisé à Sacy le 30 septembre 1663.

Leurs parents demeurent à la Loge, et tous deux y sont logiquement nés, leur acte de baptême ne le précisant pas.

Les actes de baptême de neuf enfants du couple figurent dans les registres. Dans aucun d'entre eux il n'est mentionné que les parents sont de la Loge.

L'acte de décès / inhumation de **Jacques COLLIN** est sans aucune précision, hormis son âge et la mention de « pauvre laboureur ». Comment faut-il entendre ce mot « pauvre » ? Matériellement ou bien par les malheurs de sa vie ?

En effet, sur les neuf enfants recensés, seule l'aînée **Marie COLLIN** née en 1641 avant qu'**Olivier BÉRAULT** ne se sépare de la Loge, fondera une famille. Les autres enfants ne réapparaîtront pas dans les registres, certainement décédés jeunes.

Il faut cependant noter deux détails :

- Au baptême le 15 août 1660 de **François COLLIN**, 8<sup>e</sup> enfant du **couple Jacques COLLIN / Jeanne MINÉ**, est parrain **François DONDAINE** (ca 1620-1700) qualifié dans d'autres actes de laboureur aux métairies du Bois l'Abbé (dépendantes de Lichères et proches de la Loge) et finalement en 1700 de métayer du Bois l'Abbé. Il n'est autre que le frère de **Edme DONDAINE**, dont les actes familiaux déterminent que venant de Lichères [lichères-près-Aigremont] (son père y demeure), il est arrivé à la Loge, entre 1661 et 1665 pour prendre les fonctions de « amodiateur et recepveur » de la Loge. Il y était donc déjà certainement en 1660.

- **Marie COLLIN**, première fille du couple, est mariée à **Jean GAUTHIER** (descend-il des GAUTHIER de Sacy demeurant pour le travail cher Monsieur DEGAN Seigneur de Courtenay proche la Loge ?) . Le 22 août 1663 leur fille **Anne GAUTHIER** est baptisée à Vermenton. Pourquoi Vermenton et pas Sacy ? La raison n'est pas évoquée dans cet acte en très mauvais état, un tiers à droite est déchiré. Le curé de Vermenton, **Germain GALLET** était capable du meilleur comme du pire, mais il avait pris l'excellente habitude d'indiquer en marge le lieu de domicile des parents, et ici il est indiqué « de la Loge ».

Cela voudrait-il dire que **Jacques COLLIN père de Marie**, décédé en 1673 demeurait toujours à la Loge ?

Après ces deux couples de la branche COLLIN mariés à des MINÉ, remontons le temps d'une génération pour nous retrouver au même niveau générationnel que le

premier couple étudié **Jean COLLIN / Philiberte TILLIEN**

## Couple Vincent MINÉ & Jeanne GARNIER

Ils sont comme il a été vu précédemment, les parents de **Nicolas MINÉ** marié à **Lazare COLLIN** et de **Jeanne MINÉ** mariée à **Jacques COLLIN**.

— **Vincent MINÉ** [ancêtre] a été baptisé à Sacy le 06 novembre 1577, fils de **Mathieu MINÉ** et de **Léonarde ROY**. Dans son acte de baptême en latin les nom et prénom de sa mère ne sont même pas indiqués.

**Vincent MINÉ** décédera après le 12 septembre 1644. Il avait épousé avant 1605 (date de naissance de leur premier enfant connu **Jeanne GARNIER** [ancêtre]).

— **Jeanne GARNIER** : Nous en savons peu sur elle, sinon qu'elle est décédée après le 04 juin 1628, date à laquelle est baptisée sa dernière fille connue.

**Jean GARNIER** marié à **Barbe ROSSIGNOL** est très certainement son frère. Tous deux seront parrain et marraine d'enfants de **Vincent MINÉ** et de **Jeanne GARNIER**, et ils auront des enfants dans la même période qu'eux.

L'étude des actes a permis d'identifier son père **Joseph GARNIER**, mort a priori après 1606.

Les registres permettent d'attribuer au couple **MINÉ / GARNIER** neuf enfants nés de 1605 à 1628 [2 ancêtres].

Seuls deux d'entre eux n'ont pas leur acte de baptême dans les registres, sans doute pour cause de lacune. Cela peut aussi être un oubli, cela arrive. Un curé de Sacy en était spécialiste.

Ces deux fils MINÉ ont été identifiés comme enfants de **Vincent MINÉ et Marthe GARNIER** par l'étude des parrains et marraines de leurs enfants, et inversement, de qui ils étaient parrain (ou de qui leur femme le cas échéant était marraine), ainsi qu'au vu de leur date de naissance calculée par un âge mentionné dans un acte, souvent celui du décès, et voir quels couples MINÉ avaient des enfants. à cette date. Pour cela le relevé exhaustif des actes est nécessaire.

Pour aucun de ces enfants, il n'est fait mention de la Loge dans leur acte de baptême.

Cependant en 1628, au baptême de leur fille Philiberte MINÉ, est marraine « **damoiselle philiberde regnard femme de noble homme Olivier berault advocat en parlement** » **Olivier BÉRAULT** n'est autre que le propriétaire de la Loge. Il faut cependant mentionner que ladite **REGNARD (RENARD)** est également marraine d'autres enfants de Sacy.

En 1615 lorsque **Mathieu MINÉ** père de **Vincent**, juste avant de mourir, dicte ses dernière volontés au curé, il n'est pas fait mention non plus de la Loge.

Le 24 août 1639, 15 jours avant de mourir, **Jeanne DEGAN** fille et femme des Seigneurs de Courtenay en Vermenton, dicte ses dernières volontés auprès du curé de Sacy rendu sur place. Parmi les témoins « **es presence de Vincent mine demeurant a la loge** » son proche voisin, qui ne sait pas signer.

A l'évidence, ce témoin de **Jeanne DEGAN** n'est pas un simple manouvrier de la Loge. **Vincent MINÉ** en est certainement la plus haute autorité y demeurant, donc le métayer d'**Olivier BÉRAULT** de Noyers.

Avant 1605 avec la baptême de **Jean COLLIN**, il n'est plus fait mention de la Loge. **Vincent MINÉ** est-il né à la Loge ? On ne le saura jamais. Mais il y a une question fondamentale à laquelle il faudrait pouvoir répondre :

### **Depuis quand existe cette métairie de la Loge de Sacy ?**

Nous avons des témoignages dans les archives de l'existence de métairies au Moyen-Age [1]. Mais nombre d'entre elles ont été établies après la Guerre de Cent Ans, et sont d'époque Renaissance dont François 1er est le symbole de cette période en France. Rappelons que les registres paroissiaux de Sacy qui nous sont parvenus, débutent en 1538, des actes de baptêmes uniquement. **Mathieu MINÉ** est né vers 1543 selon son âge au décès.

L'examen des documents référencés par les Archives Départementales de L'Yonne sur la Loge de Sacy, ne débutent qu'au 18<sup>e</sup> siècle avec des plans des lieux, et le Cartulaire de l'Yonne ne cite pas la Loge de Sacy.

Nous ne savons pas non plus depuis **Claude BÉRAULT** père d'Olivier est propriétaire de la Loge.

Il ne sera plus question de mention la Loge avec les enfants de **Vincent MINÉ** et leur famille. Tous sont dits de Sacy dans les actes. Mais nous avons vu précédemment que ses enfants Nicolas et Jeanne MINÉ mariés aux COLLIN pouvaient être rattachés à la Loge.

**Le nom de MINÉ** réapparaîtra à la Loge quand **Pierre MINÉ** [ancêtre] (1653-1694), petit-fils de **Vincent MINÉ** et fils de **Jean MINÉ** (1616-1676) & de **Jeanne COLLINET** (1621-1679), laboureur de Sacy épousera en 1677 **Anne DONDAINE** [ancêtre] (vers 1658-1721) fille de **Edme DONDAINE**, amodiateur et receveur de la métairie de la Loge. **Edme DONDAINE** étant mort, **Pierre MINÉ**, de laboureur à la Loge, sera qualifié par la suite, de fermier ou métais dudit lieu. Au décès de **Pierre MINÉ**, sa veuve épousera **Pierre BOUTELAT** (1671-1743), arrière petit-fils de **Vincent MINÉ** par sa fille **Marie. MINÉ**. C'était l'époque où un neveu pouvait être plus âgé que son oncle, les femmes ayant des enfants sur plus de vingt ans.

Le constat que nous retenons de ce qui précède, durant cette longue période où les actes n'indiquent pas le lieu du domicile des gens, est qu'il est difficile de savoir qui est resté à la Loge et qui en est parti. La population de la Loge s'accroissant, il est de toute façon impossible pour tous d'y rester. Et y rester ne veut pas dire y rester toute sa vie, et il faut prendre en compte les conjoints originaires du bourg même. D'autre part, il n'est pas certain que le changement de propriétaire de la Loge en 1642 ait eu une incidence réelle sur la gestion du domaine et ses habitants. Nous n'y voyons pas de nouveaux arrivants hormis le cas du couple **GAUTHIER / COLLIN** dit de la Loge en 1663 suite au baptême de leur fils **Jean GAUTHIER**. le 22 août 1663 à Vermenton (voir plus haut). Ce qui veut bien dire que cette carence de renseignements était bien le fait des curés de Sacy. Nous avons là deux générations où il est devenu impossible de localiser les gens via les actes.

On ne peut terminer ce chapitre sans parler des parents de **Vincent MINÉ**.

## **Couple Mathieu MINÉ & Léonarde ROY**

— **Mathieu MINÉ** : Il est né vers 1543 sous le règne de François 1er (1494-1547), Roi de France de 1515 à 1547. Nous sommes là à 5 ans de la première année

représentée dans les registres de Sacy qui nous sont parvenus. Son acte de baptême n'y est pas. Il y a des lacunes, mais surtout il faut savoir que le premier baptême enregistré à Sacy d'un MINÉ date de 1571 (Loup MINÉ fils de Loup et de Estiennette). Rien de 1538 à 1571 ce qui pourrait vouloir dire que les MINÉ viennent d'une autre paroisse.

Il a épousé avant 1577 (date de baptême de son fils Vincent) :

— **Léonarde ROY** : Nous ne savons rien d'elle, sinon qu'elle était présente lorsque le 07 août 1615 son mari dicte ses dernières volontés au curé de Sacy juste avant de mourir.

Du relevé de tous les actes paroissiaux de Sacy (1538 à 1792), il appert qu'aucun baptême au nom de ROY n'y figure. Il y a bien une Germaine ROY marraine en 1614, une Marie ROY marraine en 1624 sans autres renseignements les concernant. Ces dates sont de la même période que celle de **Léonarde ROY** qui est certainement originaire aussi d'une autre paroisse.

Le testament entre autres, permet d'attribuer trois enfants au couple.

- **Vincent MINÉ** [ancêtre] dont il a été question plus haut.

- **Jean MINÉ** dont nous ne savons rien, rien ne permet de le rattacher à une épouse, tant est qu'il se soit marié.

- **Perrette MINÉ** [ancêtre], née avant 1588, décédée après avril 1643. Elle a épousé avant septembre 1608 **Léonard NOLIN / NAULIN** [ancêtre] du Val-du-Puits de Sacy, né avant 1588 et décédé avant mars 1636. Il est présent lors du testament de son beau-père.

Le curé qui rédige ce testament n'est pas le même que celui qui en 1639 a recueilli les dernières volontés de **Jeanne DEGAN**. Ici il n'est nullement fait mention de la Loge.

### **Testament et décès de Mathieu MINÉ :**

« In nomine [en abrégé] domini [en abrégé] amen

Le vendredi septiesme jour du mois d'Aoust 1615 **Mathieu**

**mine** age de soixante et douze ans ou environ apres avoir

este administre des sacrementz de nre [notre] mere Ste Eglise a faict

son testament de derniere volonte a la forme et maniere qui

sensuit premierement recommander son ame a Dieu et ce  
la separation faicte de son ame dans son corps veult  
et entend estre Inhume en terre sainte au cymytyere de  
Sacy proche ses parents son corps estre conduit par son cure  
ou aultre pbr [prêtre] luy chantant vigilles a notte avec les suffrages  
accoustumes deux grandes messes et six petites avec  
vigilles offrans pain et vin aux grandes messes par les  
parens et executeurs [note : testamentaires] Item unq libera sur sa sepulture  
deux mois par chacun dimanche offran aussy pain par led  
parens chascun desdits dimanches selon la coustume du pays  
dont les parens et executans sont tombe daccord avec moy  
Item et donne cinq sollz a lesglise et cinq solz aux flambaux  
Item aux lampes de ladite esglise une choppine dhuyllle et  
[2 mots non compris] parfaire son testament a ordonne **leonarde Roy sa  
femme avec ses enfans Vincenz mine Jhan mine et  
leonard naulin** qui ont promis 2 satisfaire ausquelz led Mine  
testateur a subz suin tous et unq chascun en biens meubles  
et immeubles et teres [?] est decede et Inhume led vendedy  
7e jour dud moys et an en pnce [présence] des susd [susdits] et [2 mots non  
compris]  
et aultres tesmoings led jour et an que dessus »  
Signé : « P Sajat, Muteley [note : curé de Sacy].

- ajout d'une mention en bas du testament :

« led testament a este par  
moy cure soubz signe  
execute et en suis [?]  
satisfait par leurs serviteurs  
au moys de novembre aud an 1615”  
Signé : Muteley.

Le vendredy J<sup>r</sup> noiel J<sup>m</sup> amy  
 mine agre des vivants et douze ans ou environ apres avoir  
 este administré de sacrementz de mesme par l'eglise a fait  
 son testament de dernière volente. La forme et maniere qui  
 s'en suit est telle. Je soussigné par ame a dieu et a  
 la preparation faite de son ame par son corps veulz  
 et s'entend par son J<sup>r</sup> t<sup>r</sup> sainte en l'eglise de  
 l'anz de son pere par son corps. Conduict par son curé  
 ou aultre p<sup>r</sup> luy esautant vigiller a notte avec luy suffragé  
 arroustement. D'ung grand mesme et six petites avec  
 vigillerie offerte par et vuy aux grands aultres par luy  
 par luy et esautres. J'ay long libere sur sa sepulture  
 deux moys par l'eglise dimanche offrande aussi par l'eglise  
 par luy de l'eglise dimanche selon la coutume du pays  
 dont luy par luy et esautres par luy devant son  
 curé par luy a l'entree de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 J'ay ordonné cinq p<sup>r</sup> l'eglise et cinq p<sup>r</sup> l'eglise  
 J'ay aux lampes de l'eglise de l'eglise de l'eglise et  
 p<sup>r</sup> l'eglise de l'eglise par luy a ordonné l'ordred  
 par luy avec son enfant. J'ay mine et  
 l'ordred manly qui ont p<sup>r</sup> l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 testament a p<sup>r</sup> l'eglise de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 et nombre de l'eglise de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 et jour de l'eglise de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 et aultres testament de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 luy testament a l'eglise de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 moys curé par luy de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 esautres et l'eglise de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 satisfait par luy de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 au moys de novembre de l'eglise de l'eglise de l'eglise

J<sup>r</sup> de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 J<sup>r</sup> de l'eglise de l'eglise de l'eglise  
 J<sup>r</sup> de l'eglise de l'eglise de l'eglise

**[1]** Confirmation par Milon de Noyers de la donation faite à l'abbaye par son aïeul du même nom, et son frère Clairembaut, des métairies de Villiers et d'Aigremont. - 1231

